



**Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN**  
Rue de Nantes – B.P. 65  
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

**Tél. 02.43.98.80.24**  
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet :** [www.cosse-le-vivien.fr](http://www.cosse-le-vivien.fr)  
Courriel : [mairie@cosse-le-vivien.fr](mailto:mairie@cosse-le-vivien.fr)

► **Site Internet du Musée communal :**  
[www.musee-robert-tatin.fr](http://www.musee-robert-tatin.fr)

Cossé-le-Vivien, le 21 avril 2017

«QUALITE» «PRENOM» «NOM»  
«QUALITE1»  
«ADRESSE»  
«CODE» «VILLE»

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 27 avril 2017 à 20 h 30,**

**Salle du conseil municipal**

**Mairie de Cossé-le-Vivien**

### I - Affaires générales – Personnel communal

Délégations du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu des articles L2122-22 et L2322-2 du Code général des collectivités territoriales

Prestations de contrôles réglementaires : adhésion au groupement de commandes de la CCPC

### II – Cadre de vie – Communication – Affaires sociales

Eoliennes : compte-rendu de la visite des riverains.

### III – Affaires culturelles et touristiques

Synthèse du compte-rendu de la commission culture du 5 avril 2017 concernant le musée Robert Tatin.

Synthèse du compte-rendu de la commission culture du 24 avril 2017 et information sur l'organisation de la fête de la musique.

### IV – Affaires scolaires et périscolaires

Synthèse du compte rendu de la réunion bilan du CMJ du 25 avril 2017.

CCPC : convention de prestation de services dans le cadre des TAP.

## **V – Urbanisme – Eau et assainissement**

Information sur la révision du PLU.

Information sur la mise à disposition de deux emplacements taxi.

Maison de santé : choix de l'emplacement.

## **VI – Vie associative – Jeunesse - Sport**

Salle du FCC : demande d'une subvention de 286 645 € au titre du fonds d'aide à l'investissement public local.

## **VII – Finances - Bâtiment**

Synthèse du compte-rendu de la commission Finances – Culture – Affaires scolaires du 20 avril 2017.

Information sur les dotations de fonctionnement 2017.

Information sur les bilans financiers 2016 : musée, TAP, périscolaire et écoles.

Ecoles publiques : calcul du coût moyen par élève, participation des autres communes et subvention de fonctionnement 2017 à l'OGEC Sainte-Marie.

TAP et périscolaire : tarifs pour l'année scolaire 2017-2018.

Restaurant scolaire : tarifs pour l'année scolaire 2017-2018.

Fourniture de repas scolaires à la commune de Simplé : reconduction de la convention.

Mises en non-valeur et effacements de dettes sur les budgets principal, eau et assainissement.

## **VIII – Intercommunalité**

Information sur les projets d'équipements communautaires :

- Sur Cossé-le-Vivien : petite enfance, aide alimentaire, bibliothèque ;
- Sur d'autres communes : maison du tourisme et centre aquatique à Craon, centre de baignade à la Rincerie.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,  
C. LANGOUËT

